

✕ Mesures sanitaires du 31/03

Suite aux annonces du Président de la République du 31/03, nous vous invitons, par mesure de précaution, à arrêter vos activités dès ce samedi 03 Avril et à attendre les décisions ministérielles, fédérales et municipales pour faire le point sur ce qu'il est possible de faire. Nous espérons que celles-ci arriveront rapidement et vous tiendrons informés dès que possible.

✕ Assemblée Générale du CODEP38

Durant la semaine du 15 Mars vous avez été invité à voter en ligne lors de l'AG du CODEP38. Plus de 50 clubs ont répondu au formulaire envoyé, de quoi nous permettre d'atteindre le quorum. Merci à eux !
Vous allez recevoir ce samedi un nouveau lien de vote afin de valider la répartition des postes proposés lors du CoDir du 30 Mars.

➤ Rémunération des jours fériés

Il n'y a pas de chômage partiel les jours fériés. Si vous employez des animateurs devant normalement travailler un jour qui est férié, c'est à vous de les rémunérer.

✕ Programme Sport-Santé Chez Soi

Boostez votre Vitalité avec le nouveau programme, arrivé le 29 Mars ! Cross Training, Yoga et au choix, marche active, marche nordique ou course à pied !

Pensez à avertir vos licenciés, vous avez plusieurs outils de communication à disposition dans la boîte à outil-club sur le site sport-santé.fr !

✕ AssoConnect

Vous êtes intéressés par AssoConnect ? Bonne nouvelle le CODEP 38 va organiser durant le mois d'Avril de nouvelles visioconférences d'information et d'utilisation de la plateforme, vérifiez bien vos mails. A commencer par une visioconférence de présentation de la plateforme, mercredi 07 Avril à 15h.

Pour vous inscrire : [cliquez ici](#)



✕ Les dernières IJ

IJ n°135

- Fond de Solidarité
- Congés Payés
- Activité Partielle
- Indemnités kilométriques
- Nouveaux Webinaires

IJ n°136

- Les activités autorisées au 20/03



- **Pensez à nous envoyer vos comptes rendus d'AG**
- **Fond de Solidarité : Vous avez jusqu'au 30/04 pour faire la demande du mois de Février**

Information Importante

Le CODEP 38 est déçu de vous informer que Céline Marlot a démissionné de son poste pour se lancer à plein temps dans le gardiennage d'Autruches en Afrique du Sud, elle réalise ainsi un rêve de longue date ! Merci pour tout Céline, nous espérons que tu profiteras à fond dans ta nouvelle vie !